

Politique RSE



Depuis plus de 10 ans, l'Office de Tourisme de Belle-Île est engagé dans une démarche d'amélioration continue de ses services, c'est donc tout naturellement qu'il s'investit dans une démarche RSE (Responsabilité Sociétale et Environnementale des Entreprises) valorisant ses engagements en matière de développement durable.

La RSE est une véritable opportunité stratégique.

L'Office de Tourisme de Belle-Île a mis en place des actions concrètes organisées autour de 2 axes:

Nos actions internes

- 🗑️ Tri sélectif des déchets
- 💧 Economie d'énergie et d'eau
- ♻️ Sensibilisation de l'équipe au développement durable
- 🛒 Privilégier les achats responsables (en Bretagne, en France, labels verts, circuits courts)
- 🖨️ Choix d'imprimeries marquées Imprim'vert
- 🌱 Favoriser des pratiques numériques responsables



Nos actions pour les visiteurs, les partenaires et l'équipe

- 🚲 Promotion des mobilités douces
- 🔍 Mise en avant des savoir-faire locaux et des partenaires engagés
- 🌿 Sensibilisation sur la préservation des ressources et la protection de l'environnement
- 🌲 Information sur les pratiques responsables
- 😊 Amélioration de la qualité de vie au travail



Pour mener à bien sa politique RSE, l'Office de Tourisme de Belle-Île a:

- ➡️ Nommer une coordinatrice RSE
- ➡️ Mis en place un plan d'actions avec un suivi d'indicateurs évaluables
- ➡️ Impliquer son équipe (réunions, formations)
- ➡️ Communiquer auprès de ses partenaires

Notre démarche est progressive, accessible et adaptée à notre structure.

Nous nous engageons à l'entretenir et à la déployer afin de :

- ➡️ **renforcer nos actions pour la satisfaction de nos visiteurs, de nos partenaires et de notre équipe;**
- ➡️ **améliorer nos démarches pour un tourisme durable attentif à la préservation des ressources et de l'environnement.**

Belle-Île, le 12 juin 2025
Julien Froger, Directeur